## COMMUNE DE MONTÉLIER

Département de la Drôme Canton de Valence II - 6 AVR. 2023

N° DELIG 2023 20

Affichée le 06/04/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DELIB 2023 20

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal: 28/03/2023

<u>Présents</u>: MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, BOINOT, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT,

Mmes BLANC Christine, GLAZKOFF, BLANC Françoise, RACHON, MAIRE, RIVATON, PACHOUD

<u>Excusés ayant donné pouvoir :</u> Mmes NAZZI (Pouvoir à ESTEVES Christian), COUTURIER (Pouvoir à VARACCA Henri)

Excusés: M. DELOLY, Mmes PERROT, TANIOS, ORAND, LAURENCO

Secrétaire de séance : M. ESTEVES Christian

## Objet: Modification du tableau des effectifs permanents

Domaine d'intervention : 4.1- Fonction publique – Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Considérant les besoins dans les services de l'Administration générale, afin de permettre la mise en œuvre du Dispositif de recueil (cartes d'identités et passeports),

Monsieur le Maire propose la création du poste suivant à compter du 01/05/2023 et la modification du tableau des effectifs permanents qui en découle :

SERVICE	POSTE	GRADE	ETP	NOMBRE
Administration	Chargé	Adjoint administratif, Adjoint administratif	0.8	1
générale	d'accueil en	principal 2è classe, Adjoint administratif		
	charge des	principal 1ère classe		
	CNI/passeports			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la proposition de création de poste et la modification du tableau des effectifs permanents qui en découle,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Vote pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme. Montélier, le 04/04/2023

Le Maire,

Bernard VALLON